

APPEL À PROJETS 2024-2025

DU 02 AU 30 JUILLET 2024.
IL ÉTAIT UNE FOIS...



FESTIVAL

« Il était une fois... Les Vacances ! Les voyages de ceux qui restent »

PRÉAMBULE

Conformément à la charte qui guide son action, le Festival « *Il Était une Fois... Les Vacances !* » se veut au service des compagnies investissant le champ du spectacle jeune public.

A ce titre, il propose de coproduire au moins 1 création sur chacune de ses éditions.

Pour ce faire, le Festival souhaite passer par une procédure d'appel à projets s'adressant aux artistes et compagnies implantés et référencés à la Réunion, pouvant intégrer un ou des artistes venant de l'extérieur.

Le Festival « *Il Était une Fois... Les Vacances !* » fonctionne selon le principe d'une Collégiale, sans entité juridique propre; dans la pratique elle délèguera un référent pour le suivi de cet appel à projets.

La Collégiale est à ce jour constituée de :

- ✦ La Salle Guy Alphon sine/Saint André
- ✦ La Salle Georges-Brassens/Les Avirons,
- ✦ Les Bambous/Saint Benoît,
- ✦ L'Alambic/Trois Bassins
- ✦ Le Théâtre des Sables/Etang-Salé ;
- ✦ L'Auditorium Harry Payet/Saint Joseph
- ✦ La Caisse des Ecoles/ Sainte Suzanne
- ✦ Le Service Culturel/ de Bras Panon
- ✦ Le Théâtre Sous les Arbres / Le Port
- ✦ La Cité des Arts/ Saint-Denis
- ✦ Les Théâtres Départementaux/ Saint-Denis

Il appartient à la Collégiale de répondre aux besoins du projet de création selon une mutualisation des possibilités administratives, techniques et financières.

Dans un but de rassemblement des actions en faveur du jeune public de partage de regards en matière d'exigence artistique et d'accompagnement professionnel :

- ✦ L'Etat (Ministère de la culture, dispositif « Les Vacances Apprenantes »)
- ✦ La Plateforme Zévi

se proposent d'être co-financeurs du projet qui sera retenu.

CRITÈRES DE RECEVABILITÉ DU PROJET

Le projet répond à un désir d'artistes et doit respecter l'esprit du Festival et de sa charte (jointe en annexe).

Il ne sera recevable que s'il s'inscrit dans les critères suivants :

- Un spectacle à l'attention du jeune ou du très jeune public (de 6 mois à 12 ans)
- Une forme totalement ouverte et s'appuyant sur une ou plusieurs disciplines artistiques (théâtre, danse, musique, marionnette, ciné-concert, cirque...)
- Un projet porté par un ou plusieurs artistes, en compagnie ou réunis au sein d'une structure administrative qualifiée
- Un projet techniquement adaptable (son, lumière, multimédia, scénographie...) à l'ensemble des salles et des lieux d'accueil du Festival (espaces intérieurs et extérieurs, salles de classe, préaux, salles de spectacles..)
- Un projet prenant en considération l'univers artistique défendu par la charte du festival mais n'excluant pas des propos relevant de faits de société.
- Les reprises ou adaptations de spectacles existants ne sont pas acceptées.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les artistes et compagnies désirant répondre à l'appel à projets doivent déposer un dossier de candidature sur l'adresse électronique du Festival (iletaitunefoislesvacances@gmail.com) jusqu'au 30 Avril 2024 pour l'édition 2025.

LE DOSSIER COMPREND

UN VOLET ARTISTIQUE

- le titre - provisoire ou définitif - de l'œuvre
- une note d'intention, aussi détaillée que possible
- un dossier de présentation du projet : (domaine, thème, éventuels textes/auteurs, public attendu, distribution, durée estimée...)
- une indication sur l'obtention en amont des droits d'auteurs, s'il y en a
- une note de présentation de la compagnie, son parcours, son rapport au jeune public et les propositions d'actions culturelles autour du spectacle

UN VOLET PRODUCTION

- la licence d'entrepreneur de spectacles ou tout document légal permettant la rémunération des artistes
- Un calendrier prévisionnel de fabrication du spectacle, réservant la sortie de création pour l'ouverture du Festival en juillet 2025 -
- les éléments et spécificités techniques
- le budget prévisionnel de la création incluant la première représentation
- les prix de cession proposés au Festival (pour une représentation par jour, deux représentations par jour si cela est possible, et deux représentations dans le même lieu deux jours consécutifs)

Tout dossier incomplet ou reçu après la date limite du dépôt ne sera pas pris en considération.

MODALITÉS DE SOUTIEN AU PROJET

Le projet retenu pour l'édition 2025 bénéficie d'apports en coproduction de différentes structures de « *Il Était une Fois... Les Vacances !* », de l'Etat (Ministère de la culture) et de la plateforme jeune public Zévi.

Ces apports seront :

- d'ordre financier (d'un minimum global de 10 000.00€)
- en nature (mise à disposition de lieux)
- d'ordre technique (mise à disposition de personnel et matériel)
- et en cas de nécessité, administratif et artistique (conseil et regard extérieur).

Le projet retenu pour l'édition 2025 bénéficie à minima de dix représentations dans le cadre du festival. La collégiale « *Il Était une Fois... Les Vacances !* » s'engage à organiser la tournée de l'œuvre au sein du festival, dès réception des éléments techniques, logistiques et de communication.

L'œuvre demeure la propriété de la compagnie ou de l'artiste qui l'a créée, qui en dispose à sa guise pour la diffuser, en dehors de la période « d'exclusivité » réservée à « *Il Était une Fois... Les Vacances !* » et définie en amont.

L'artiste s'engage à faire état des mentions obligatoires sur tout dossier et support de communication.

CALENDRIER

- Étape 1 - Clôture des candidatures le 30 avril 2024
- Étape 2 – Audition des candidats dans le courant de la deuxième quinzaine de mai 2024
- Étape 3 - Sélection d'un projet en réunion de la Collégiale IEUFLV le 20 juin 2024
La plateforme Zévi y mandatera un représentant du CA
La Collégiale désignera le référent de suivi
- Étape 4 - Arrêt définitif d'un calendrier de la création fin juillet 2024
- Étape 5 – Mise en place de toutes les conventions de co-productions, entre l'équipe artistique et les différentes structures coproductrices mi-décembre 2024
- Étape 6 - Versement des contributions financières selon un calendrier à définir, prenant en compte les modalités de paiements inhérentes aux statuts des différents structures « *Il Était une Fois... Les Vacances !* »

[Information / Dépôt des candidatures :](mailto:lletaitunefoislesvacances@gmail.com)
lletaitunefoislesvacances@gmail.com